

# Les ventes de pesticides sont restées stables

Le gouvernement a promis de présenter, après l'été, une nouvelle stratégie de réduction de l'usage de ces produits, réclamée par des ONG.

Hors produits utilisables en agriculture biologique et de biocontrôle, les ventes de produits phytopharmaceutiques ont atteint l'an dernier 43 000 tonnes de « **quantités de substances actives** » (QSA), un chiffre qui « **se stabilise** » depuis trois ans, selon un communiqué commun de cinq ministères, dont ceux de l'Agriculture et de la Transition écologique.

Depuis le Grenelle de l'environnement fin 2007, qui avait fixé un objectif de réduction de 50 % de l'usage des pesticides de synthèse en dix ans, les deux plans successifs mis en œuvre, Ecophyto 1 et 2 ont abouti à des résultats « **décevants** » malgré les ressources financières mobilisées, 643 millions d'euros rien qu'en 2019, selon les termes d'un rapport gouvernemental datant de mars 2021.

« **Le plan Ecophyto n'est toujours pas sur la voie de la réussite** », a regretté Générations futures, à l'issue du comité d'orientation stratégique et de suivi du plan Ecophyto II + qui s'est tenu mardi matin, en présence du ministre de l'Agriculture.

L'ONG rapporte que l'indicateur de suivi du recours aux produits phytopharmaceutiques (Nodu, nombre de doses unités) provisoire augmente de 3,5 % sur un an, pour atteindre 89,4 millions d'hectares (Mha) en 2022. En moyenne triennale, le Nodu 2020-2022 s'élève à 87,4 Mha. Soit une hausse de 6,3 % par rapport à 2019-2021, mais une baisse de 11,5 % par rapport à la moyenne 2015-2017.

Pour Générations futures, « **il est inquiétant que le Nodu reparte à la hausse** » en 2022, d'autant qu'il « **est toujours très supérieur au Nodu de départ du plan** ». En effet, au tout début d'Ecophyto en 2009, cet indicateur, qui reflète une surface potentiellement traitée avec les ventes de phytos de l'année, atteignait 82 Mha.

D'après l'association, le gouvernement a mis en avant le fait que le ton-



Les ventes de produits phytopharmaceutiques ont atteint l'an dernier 43 000 tonnes de « **quantités de substances actives** », un chiffre stable depuis trois ans.

PHOTO : ARCHIVES THOMAS BREGARDE, OUEST-FRANCE

nage de pesticides de synthèse a diminué depuis le début du plan, à l'inverse des produits de biocontrôle et de ceux autorisés en agriculture biologique. « **Nous rappelons que l'objectif d'Ecophyto est de réduire la dépendance globale des systèmes de production agricole à tous les pesticides, et non pas à une partie d'entre eux seulement** », souligne l'ONG.

## Plan Ecophyto 2030

Le gouvernement a aussi lancé les « **travaux d'élaboration de la nouvelle stratégie Ecophyto 2030** », en vue d'une présentation « **à la rentrée** », a indiqué, mardi, le ministre de l'Agriculture. Annoncé au Salon de l'agriculture, ce plan comprend deux objectifs : d'une part la « **réduction des usages des phytos et des risques pour la santé humaine et l'environnement** » ; d'autre part « **l'adaptation des techniques de protection des cultures pour ne pas laisser les agriculteurs sans solution** ».

Ce deuxième volet consiste à « **mieux se préparer** » en listant les substances actives vouées à être interdites et en « **identifiant les solutions alternatives** » à ces produits. Un travail « **engagé depuis début mai** », mais que les producteurs de grandes cultures viennent de quitter.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont présenté la « **maquette programmatique 2023** » du plan Ecophyto II +, qui arrive à échéance en 2024. Pour cette année, une enveloppe de 41 millions d'euros permettra de financer des « **actions structurantes** » comme le réseau DEPHY, la surveillance biologique du territoire, ou encore le projet Phytosol (connaissance des phytos dans les sols). Dans ce cadre, « **une réserve a été constituée afin de financer des actions en lien avec les orientations de la nouvelle stratégie** » Ecophyto 2030.

Laurene MAINGUY  
et Yannick GROULT.